

# Demande d'inscription Journalisme

Dossier à retourner à :  
Synergie Prépa  
1 allée de la Bastide des Cyprès  
BP 127  
13605 Aix en Provence Cedex 1

## ■ Pièces à fournir

**ATTENTION : aucune demande incomplète ne sera prise en compte**

Pour être pris en compte, le dossier d'admission doit comprendre :

- La présente demande d'inscription remplie, datée et signée
- Les notes du bac, les justificatifs des diplômes validés ou en cours de validation pour les étudiants ayant suivi des études supérieures
- 3 photos d'identité
- 3 enveloppes vierges format A4 ( 21x29,7) timbrées à 2,40 €
- Le chèque d'acompte de 600 €, ou pour les préparations à distance l'intégralité du règlement

## ■ Renseignements concernant l'élève (écrire en majuscule)

Nom : .....

Prénom : .....

Date de naissance : ..... Lieu de naissance : .....

Tél. portable : ..... Tél. domicile : .....

E.mail : .....

Adresse : .....

.....

Code postal : ..... Ville : .....

## ■ Coordonnées des parents (écrire en majuscule)

Nom : .....

Prénom : .....

Adresse : .....

.....

Code postal : ..... Ville : .....

Tél. domicile : .....

## ■ Profession des parents (écrire en majuscule)

Profession du père : .....

Tél. professionnel : ..... Tél. portable : .....

Profession de la mère : .....

Tél. professionnel : ..... Tél. portable : .....

## ■ Scolarité

Votre cursus avant le Bac		Année scolaire
Terminale	Établissement :	...../.....
Bac Série :	Année :	Mention :
Votre cursus après le Bac		Année scolaire
		...../.....
		...../.....
		...../.....

## ■ Langues étrangères étudiées

LV1 : Anglais  Allemand  Espagnol  Italien

LV2 : Anglais  Allemand  Espagnol  Italien

## ■ Préparation choisie

Formations annuelles	Tarif
Préparation annuelle de Bac +2 à Bac +4	4 690 € □

Préparations à distance — Modules par Internet	Tarif Internet
Histoire : le monde contemporain	230 € □
Synthèse de dossier	230 € □
Actualité	170 € □
Anglais	170 € □
Français	170 € □
Rédaction d'articles	170 € □

## ■ Conditions générales

Je reconnais avoir pris connaissances des conditions générales ci-dessous :

Les présentes conditions générales que nous assurons s'appliquent aux prestations d'enseignement ainsi qu'aux services annexes (hébergement, restauration de nos étudiants).

Les élèves inscrits dans notre établissement doivent prendre toutes les assurances nécessaires afin d'être couverts durant leur présence en nos locaux. Nous ne saurions être tenus pour responsables de toute perte, dommage survenant directement ou indirectement durant leur présence dans nos lieux, de tout événement survenant alors que les élèves ont quitté nos locaux, du comportement des élèves inscrits dans nos classes.

Nos œuvres pédagogiques sont protégées par la loi française et par les conventions internationales en vigueur relatives à la propriété intellectuelle quel que soit leur support. Sauf autorisation expresse de notre part et sous réserve des exceptions légales, est interdite toute exploitation, notamment toute reproduction, représentation, adaptation, communication au public, mise à disposition du public, totale ou partielle, sous quelque forme et par quelque procédé que ce soit et, de façon générale, toute utilisation autre que le suivi du service d'enseignement par l'utilisateur régulièrement inscrit.

L'inscription est effective à réception du bulletin d'inscription dûment complété et signé, du chèque d'acompte (ou du règlement intégral pour les préparations par correspondance) et après acceptation écrite délivrée par la commission d'examen des dossiers.

Toute annulation doit faire l'objet d'une notification écrite, datée et signée par lettre recommandée avec AR. Cette annulation ne peut être reçue par téléphone, télécopie, ou e-mail.

Conditions de remboursement de l'acompte versé à l'inscription :

L'acompte pourra être reporté sur une autre préparation.

En cas de désistement plus de deux semaines avant le début des cours :

- 30% de l'acompte versé à l'inscription restera acquis pour frais de dossier.

En cas de désistement moins de deux semaines avant le début des cours :

- l'intégralité de l'acompte versé restera acquis.

Le prix de la scolarité est celui en vigueur au jour de l'inscription.

Le règlement du solde de la scolarité s'effectue à réception de l'appel de paiement. Tout retard de paiement entraînera, après mise en demeure, l'exigibilité d'une pénalité de retard au taux de 10% annuel.

A \_\_\_\_\_, le \_\_\_\_/\_\_\_\_/\_\_\_\_

Signature de l'inscrit(e)

(Pour les mineurs, signature des parents ou du représentant légal)